

Papeete, le 25 juin 2024

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **Lundi 24 juin 2024 à 09h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°14/2024** Approuvant le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2023 et portant affectation du résultat de fonctionnement ;
- **Délibération n°15/2024** Relative à la répartition des fonds à verser aux associations pour l'opération « 1kg = 2F », appelée « Tortues de Cœur » 2024 ;
- **Délibération n°16/2024** Attribuant le Marché relatif aux études de réhabilitation et étude pour la mise en place d'une déchetterie sur l'ancienne décharge communale de Pirae ;
- **Délibération n°17/2024** Actant la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Directeur Général

Benoit LAYRLE

